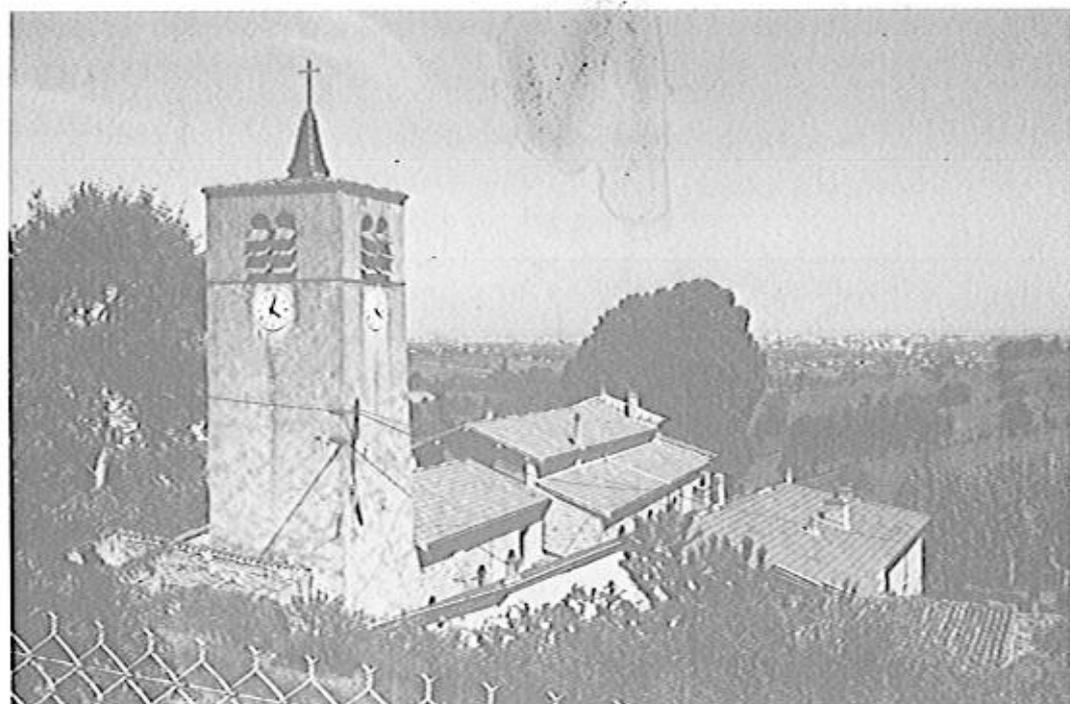


Pollionnay

Bulletin d'Informations
municipales et communales

OCTOBRE 1991 - N° 35



Sommaire

Le Mot du Maire	3
Compte rendu des séances du Conseil Municipal	4
Commission des Finances	4
Commission Ecole, tout savoir	5
Commission Information	6
Etat Civil.....	8
Avis	8
Ecole de Musique de Pollionnay.....	9
Maison de la Rencontre.....	9
Syndicat Intercommunale pour la Protection.....	9
Médiathèque Municipale	10
Association des Familles	10
Anciens Combattants	11
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais.....	13
Pollionnay : cité du cheval	14
Collège Jean Rostand.....	14
Collège Saint-Sébastien.....	15
Association des Paralysés de France	16
Syndicat d'initiative de l'Ouest lyonnais	16
André Dotte	17
Geneviève Dumont.....	18

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

*Merci de votre confiance aux annonceurs
qui nous permettent la parution du Bulletin Municipal.*

*Note de la rédaction :
Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité
de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.*

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

Le Mot du maire

Environnement

Oh, combien ce terme est actuellement employé, on le retrouve sans cesse dans les médias, dans les discours philosophiques ou politiques, dans les chroniques des quotidiens, des hebdomadaires, des radios, des télévisions et ce n'est que justice que ce mot soit si souvent cité.

Vous trouverez facilement la définition exacte dans le Larousse, le Robert ou le Littré.

C'est un sujet très vaste dont il faut nous soucier au plus haut point pour le temps Présent et pour le temps Futur, que ce soit à la maison ou au travail, dans les bureaux, ateliers usines, dans les champs, les landes et les bois, en ville comme à la campagne, à l'école, au collège, au lycée, à l'université, au cours des formations professionnelles, pendant les loisirs sportifs ou culturels, jeunes, adultes ou retraités, nous nous devons de penser à l'environnement, le respecter et le faire respecter car la vie de tous n'en sera que plus agréable.

Parmi les nombreuses actions à entreprendre, je citerai simplement quelques points sensibles.

Le respect de la nature : ne pas jeter n'importe où les déchets de toutes espèces mais au contraire les porter dans les lieux prévus pour le ramassage, dans les bennes et les containers mis en place, dans les déchetteries nouvellement installées.

le respect des espaces publics : ne pas les abîmer, ne pas les détériorer afin que tous en profitent dans les meilleures conditions.

Le respect des habitants proches : ne pas les gêner par du bruit à des heures indues.

Le respect des règlements et des arrêtés municipaux, départementaux, préfectoraux : établis pour vous protéger, pour vous aider.

Le respect du code de la route : vitesse limitée en agglomération, stationnements interdits. Nos routes et nos chemins ne sont pas des pistes d'entraînement ou de compétition.

Le respect des propriétés privées et des récoltes de nos agriculteurs.

Respectons l'environnement, respectons nous, n'oublions pas que la liberté a des limites, le respect d'autrui, la tolérance, la courtoisie permettront de vivre en parfaite harmonie.

Le Maire,
Raymond DUCLOS

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

Séance du 05/09/91

Urbanisme :

● L'anticipation du P.O.S. déjà votée, sera renouvelée avec, en additif, la création d'une zone NCc au lieu dit 'Le Ratier' afin de bien gérer les activités de carrière.

● La restructuration du service URBAM de la DDE, entraînera un retard de l'ouverture de l'enquête publique.

● Les projets de révision des P.O.S. de Vaugneray et Ste Consoce sont examinés

Environnement :

● Les travaux d'assainissement de la Vallée Sud (construction du collecteur) doivent débuter en décembre 1991.

● Après l'appel d'offre, le montant des travaux Maison Rivoire s'élève à 1 131 534,21 F HT et 124 940 F (ingénierie et architecte).

● Le lotissement Zone NA rue du Bourg, comprendra 10 lots libres de 800 m² environ, 2 maisons de village jumelées, 2 immeubles de 15 logements. Le bâtiment Télécom sera déplacé.

● Il est prévu de poser des plaques de rue dans le centre Bourg.

Ecole :

● Une convention sera passée avec l'intervenant assurant l'initiation en CM2.

Questions diverses :

● Un avenant d'assurance de 1 360,41 F-garantira le VSAB des sapeurs-pompier.

● Le problème du gardiennage de l'église est à l'étude. Décision sera prise quant au don à la commune, fait par M. et Mme Dumont d'une statue, œuvre de leur fille Geneviève.

COMMISSION DES FINANCES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1991

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Réserves foncière.....	506 687
ACQUISITIONS.....	35 000
Matériel et Mobilier Administratif.....	10 000
Matériel scolaire.....	10 000
Matériel divers.....	15 000
TRAVAUX DE BATIMENTS.....	1 715 816
Travaux bibliothèque.....	908 107
Travaux Ecole.....	4 000
Travaux local salle Polyvalente.....	100 000
Travaux Eglise.....	3 709
TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX.....	558 537
Travaux VG 90.....	58 537
Assainissement Vallée Sud.....	500 000
TOTAL GENERAL.....	2 816 040

FINANCEMENT PREVU

EXCEDENT FINANCEMENT REPORTE.....	235 130
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	
investissement.....	2 101 429
Fonds compensation TVA.....	100 548
Droit branchement égouts.....	8 000
Subvention pour bibliothèque.....	350 000
Subvention VG 90.....	19 733
Subvention matériel (urne).....	1 200
TOTAL GENERAL.....	2 816 040

BILAN GENERAL

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2 181 429,38	2 181 429,38
Investissement	2 816 040,70	2 816 040,70
	4 997 470,08	4 997 470,08

Pour mémoire 1990 B.P. 4 746 939,00

Nombre d'habitants : 1 267

Dette au 1.01.1991 = 4 389 322 F soit par habitant = 3 464,34 F

Annuité à payer en 1991 = 674 500 F soit par habitant = 532,36 F.

NOTEZ-LE : Paiement taxes foncières et taxe d'habitation
Le Ministre délégué chargé du Budget avait indiqué que les dates limites du paiement des taxes foncières et d'habitation pourraient être modifiées en 1991, afin d'alléger la charge incombant à l'Etat au titre des avances mensuelles de recettes versées aux collectivités locales.
Cette année, dans le département, ces dates seront les suivantes :

- Taxe d'habitation : 15/10/1991
- Taxe foncière : 15/11/1991

COMMISSION ECOLE

Quelques jours après la rentrée...

● Souhaitons tout d'abord la bienvenue à notre nouvelle institutrice de classe maternelle : Mlle MICOLLON. Que son travail avec nos très jeunes enfants lui apporte joie et satisfaction.

● Au jour de rentrée, le 10 septembre, l'école compte 77 inscrits répartis ainsi : Mlle Micollon classe enfantine : 30 élèves ; Mr Beaumont 5 grands de maternelle, CP, CE1 : 22 élèves ; Mr Cavassa CE2, CM1, CM2 : 25 élèves.

● Cette année scolaire - les élèves du CM2, continuent l'initiation à l'anglais ; nous espérons qu'après 2 années, leur intégration au collège sera plus aisée.
Le non engagement du ministère n'a pu permettre de proposer l'anglais en CM1.

● Les activités du Contrat CATE reprennent le 30 septembre avec un choix semblable à celui de 90-91 : l'activité foot est supprimée, mais une activité bois est proposée aux plus grands, assurée bénévolement par Mr Paul Teulade.

Le budget de fonctionnement 90-91 du contrat CATE (101 000 F) se répartit

- 25 % subvention jeunesse et sport
- 26 % subvention municipale
- 21 % subvention Sou des Ecoles et CAPRA
- 28 % à la charge des familles.

Le bon déroulement du projet 91-92 reste tributaire de l'importance des subventions accordées, en particulier par Jeunesse et Sports.

● En juin 91, à la demande de l'Inspection Académique, le Conseil d'Ecole a proposé le passage des cours du samedi matin au mercredi. Cette modification, acceptée par l'autorité de tutelle, est entrée en vigueur. Nous croyons que l'organisation nouvelle de la semaine, apportera un rythme plus régulier, moins haché...

● Les élèves de Mr Beaumont, ont eu le plaisir de découvrir un nouveau mobilier, tout neuf, tout beau.

● Notre restaurant scolaire a servi 5 145 repas en 90-91, à la grande satisfaction de tous les usagers - merci Madame la Cuisinière.

Notons que le coût de fonctionnement de ce service s'établit ainsi :

- dépenses : 109 000 F
- recettes : 58 000 F soit 51 000 F (47 %) à la charge de la commune.

● En fait, combien coûte à la commune la scolarisation de nos enfants (garderie, cantine, fournitures, etc...) voici les résultats de 90-91 :

	Pré-élémentaire	Elémentaire
Dépenses	221 000 F	143 000 F
Recettes	31 800 F	39 000 F

soit 189 200 F et 104 000 F
à la charge de la collectivité, c'est à dire à notre charge, ce qui revient à 5 250 F pour un élève de maternelle et 2 600 F pour un élève de primaire... mais, à cela, il faut encore ajouter 18 600 F que la commune rembourse à Grézieu la Varenne et Craponne, pour couvrir les frais de scolarisation, dans les écoles de ces communes, d'enfants de Pollionnay (et ce sera plus cher en 91-92 !).
Pourtant les ratios par enfant pour 90-91, ne sont pas plus élevés que pour 88-89... car le nombre d'élèves a, heureusement, augmenté.

Nul doute que les prochaines années, verront croître les effectifs de notre école - c'est le vœu de l'équipe municipale - ce qui entraînera, à terme, la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Bonne année scolaire à tous : élèves, enseignants, parents.

J. BLIEM



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT-TALBOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09

électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. 78 45 81 20



Dans un cadre champêtre et forestier
Des produits naturels

**Auberge
des Garennes**

Menu Campagnard et Gastronomie Traditionnelle
Bonquets - Repas d'Affaires - Anniversaires

Région Rhône-Alpes
Col de la Croix du Ban Téléphone : 74.70.48.47

COMMISSION INFORMATION

Faites connaissance avec la communauté rurale des Coteaux du Lyonnais - C.R.C.L.

Il y a déjà quatre ans, 27 communes décidaient de se regrouper au sein de l'association intercommunale pour l'aménagement et le développement des Coteaux du Lyonnais.

Depuis le 14 juin 1989, cette association s'est transformée pour devenir la Communauté rurale des Coteaux du Lyonnais ou encore en sigle : la C.R.C.L.

Les liens qui s'étaient tissés par le passé entre le S.I.V.O.M (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Vaugneray et le Sivom de la région de Mornant ont grandement favorisé ce rapprochement (délimitation géographique de la C.R.C.L. - voir carte).

De plus, l'entité géographique que ces 27 communes représentent un passé, une histoire, des traditions et enfin une identité qu'elles souhaitent toutes voir conserver, face aussi à une autre communauté voisine (la Courly, communauté urbaine de Lyon) dont les objectifs et les soucis sont d'ordres bien différents.

La C.R.C.L. compte au dernier recensement 40685 habitants. Toutes les communes sont dotées d'un plan d'occupation des sols (P.O.S.) et grâce à une volonté de maîtrise de l'urbanisation, l'objectif défini dans le cadre du schéma directeur de l'aménagement de l'ouest lyonnais (S.D.A.U.) a été respecté.

Chaque municipalité est représentée au sein de la C.R.C.L. par deux titulaires et un suppléant municipal.

La C.R.C.L. a pour vocation, selon ses statuts d'assurer la mise en place d'actions concertées intercommunales afin de favoriser le développement économique local et afin d'aménager son territoire de la manière la plus cohérente possible.

Monsieur Georges Barriol, maire de Sainte-Consorce, conseiller général du canton de Vaugneray est actuellement le dynamique président de la C.R.C.L. et Monsieur Jean Palluy, son président d'honneur.

En vue de présenter sa candidature devant le Conseil régional pour obtenir la mise en œuvre d'un contrat de pays, dès 1987 des commissions étaient créées et ont travaillé sur un programme d'action qui s'articulait autour de quatre objectifs principaux.

1 - Protection des espaces agricoles, afin de maintenir le caractère rural du secteur.

2 - Mener une action économique sur le secteur afin de favoriser l'emploi.

3 - Compléter les équipements communaux et intercommunaux.

4 - Développer le potentiel touristique du secteur au travers d'une action intercommunale.

Sur la base de ces réflexions, le conseil régional a décidé de retenir la candidature de la C.R.C.L. pour la mise en œuvre sur son territoire d'un contrat de pays.

Les actions du contrat de pays des Coteaux du lyonnais

L'action économique afin de favoriser l'emploi.

Agriculture. Développement du réseau collectif d'irrigation sur les parties nord et sud du territoire des Coteaux du Lyonnais, amélioration des structures de commercialisation. Relance de la plantation A.O.C. des Coteaux du lyonnais.

Politique de promotion. Label Charte de qualité.

Industrie, artisanat et commerce. Recensement et bilan de l'ensemble des activités industrielles, artisanales et commerciales, avec mise en place d'une animation du tissu économique local. Aide à la transmission d'entreprise.

Promotion du pays des Coteaux du lyonnais. Assurer la promotion du territoire, en particulier en matière touristique par l'implantation de Relais d'Information Service (projet d'installation de 17 relais à l'étude).

Une politique intercommunale de l'habitat. Mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.).

Un parc d'environ 55 logements pourrait être réhabilité dès 1991 avec le concours financier du contrat de pays, une aide et assistance sera apportée aux propriétaires qui le souhaitent dans le montage technique des dossiers de subvention.

L'information du public sera encore accentuée vis à vis des possibilités d'octroi de ces subventions. C'est le mercredi 12 décembre 1990, que la convention qui lançait cette opération programmée d'amélioration de l'habitat a été signée avec le Comité départemental d'habitat et d'aménagement rural du Rhône.

L'action socio-culturelle. Equipements intercommunaux.

Création d'une salle de spectacle d'une capacité de 300 personnes sur la commune de Mornant et réalisation d'un deuxième bassin de natation à la piscine intercommunale du SIVOM des Monts du Lyonnais à Vaugneray.

Promotion de la vie associative par la réalisation d'une brochure sur la vie associative.

Solidarité intercommunale. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, grâce à la mise en place de différents services (soins à domicile, aide ménagères, portage des repas, téléalarme...).

Une programme ambitieux pour cette toute jeune communauté rurale des Coteaux du lyonnais qui aura également à réfléchir sur l'aménagement routier de son territoire compte tenu des différents projets à l'étude.

A un moment où on parle d'envisager de créer des communautés de communes, voilà un bel exemple de solidarité et d'actions intercommunales.

Pour plus de renseignements, consulter l'Aqueduc N°111 du mois de décembre 1990 article de Monsieur Mosetti B.

(C.R.C.L. - B.P. 38 - 69440 Mornant - Tél. 78 44 14 39).

'Car la jeunesse sait ce qu'elle ne veut pas avant de savoir ce qu'elle veut'

Jean Cocteau



EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE 1962-1990 CRCL

Communes	Population 1962	Population 1968	Population 1975	Population 1982	Population 1990	Population 62-68 en %	Population 68-75 en %	Population 75-82 en %	Population 82-90 en %
Brindas	1 289	1 560	2 097	3 206	3 562	+ 21	+ 34,4	+ 52,8	+ 11,1
Courzieu	882	864	836	880	1 010	- 2	- 3,2	+ 5,4	+ 14,7
Grézieu la Varenne	1 448	1 849	2 323	2 855	3 250	+ 27,6	+ 25,6	+ 23,2	+ 13,8
Messimy	957	1 154	1 384	1 605	2 018	+ 20,5	+ 19,9	+ 16,2	+ 25,7
Pollionnay	533	676	866	1 088	1 247	+ 26,8	+ 28,1	+ 25,6	+ 14,6
Ste-Consorce	333	444	767	1 044	1 300	+ 33,3	+ 72,7	+ 33,1	+ 24,5
St Laurent de Vaux	98	84	91	120	177	- 14,2	+ 8,3	+ 31,8	+ 47,5
Thurins	1 493	1 541	1 619	1 792	2 083	+ 3,2	+ 5,1	+ 10,7	+ 16,2
Vaugneray	2 211	2 494	2 893	3 318	3 545	+ 12,7	+ 16,0	+ 11,5	+ 6,8
Yzeron	500	505	483	560	676	+ 1	+ 4,4	+ 15,9	+ 20,7
Rontalon	593	599	635	641	710	+ 1	+ 6	+ 0,7	+ 10,7
Soucieu en Jarrest	1 562	1 686	1 933	2 291	2 650	+ 7,9	+ 14,7	+ 18,3	+ 15,6
St André la Cote	143	148	130	149	165	+ 3,4	- 12,2	+ 14,6	+ 24,1
Ste Catherine	577	593	566	729	770	+ 2,7	+ 4,6	+ 28,8	+ 5,6
Taluyers	607	645	844	1 177	1 514	+ 6,2	+ 30,9	+ 39,1	+ 28,3
Riverie	158	200	250	191	208	+ 26,5	+ 25	- 30,8	+ 8,9
Chaussan	382	389	417	545	632	+ 1,8	+ 7,2	+ 30,7	+ 15,9
Saint-Sorlin	225	202	188	313	532	- 10,2	- 6,9	+ 66,5	+ 69,9
St Didier/Riverie	710	731	697	781	1 014	+ 2,9	- 4,7	+ 12,05	+ 29,8
Orléans	886	934	1 184	1 482	1 617	+ 11	+ 20,3	+ 25	+ 9,1
St Laurent d'Agnay	638	685	909	1 215	1 476	+ 7,3	+ 32,7	+ 28	+ 21,4
Mornant	2 198	2 335	2 730	3 463	3 950	+ 6,2	+ 16,9	+ 21,7	+ 14,1
St Maurice s/Dargoire	1 136	1 236	1 286	1 597	1 915	+ 8,8	- 4,9	+ 20,3	+ 19,9
Montagny	703	762	1 227	1 803	2 207	+ 8,3	+ 7,1	+ 46,9	22,4
Chassagny	243	315	365	508	750	+ 29,6	+ 15,9	+ 13,4	+ 47,6
St Andéol le Château	537	677	840	937	1 150	+ 26	+ 24,1	+ 11,5	+ 22,7
St Jean de Touslas	280	294	341	517	540	+ 5	- 12,2	+ 14,6	+ 4,4



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ
"La Rapaudière"
6990 POLLIONNAY

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaudière et ramonage cheminées

BLANCHISSERIE

Collectivités - Hôpitaux - Restaurants

J.M. MORELLON

'Le Sarrazin'
69290 POLLIONNAY
Tél. 78 48 12 83

état civil

NAISSANCES
29 juin : Amélie FAVOULET
20 juillet : Fiona PERRAUD
8 août : Jérôme POCCACHARD
20 août : Alison RAVEL
2 septembre : Maryline GRANDCHAMP

MARIAGES
6 juillet : Bertrand LEDAN et Marie-Christine CRETET
3 août : Christophe NOCTURNE et Marie-Yasmine OLIVATE
17 août : Patrick DELORME et Nathalie FRATELLO
7 septembre : Bruno GOUTAGNY et Carole RIVOIRE
21 septembre : Paolo TARRICONE et Béatrice PERRON

AVIS

* Les Associations désirant se voir attribuer une boîte à lettres dans le hall de la mairie, sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat **avant le 31 octobre 1991.**

* **Mises à la disposition de tous :**

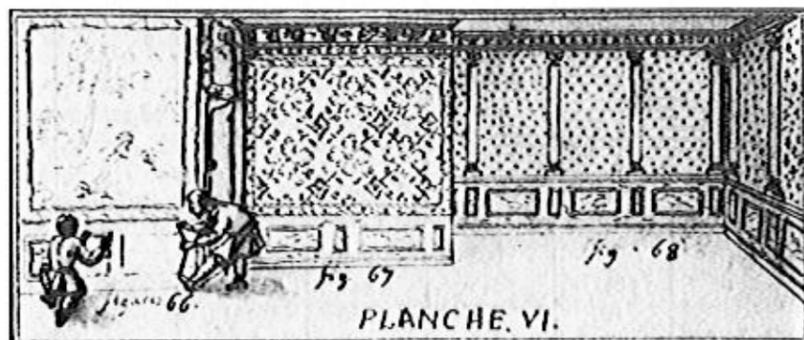
- Benne du samedi 5 octobre au vendredi 11 octobre
- Benne à papier : du samedi 12 octobre au lundi 14 octobre

* **Recensement militaire :** les jeunes gens nés entre le 1^{er} juillet 1974 et le 30 septembre 1974 doivent se présenter en mairie avant le 30 octobre, pour le recensement. Apporter le livret de famille des parents.

PAPIERS DE TENTURES - DÉCORS PANORAMIQUES

Documents exclusifs - Collection unique en France - Éditeur depuis 1880

Étoffes d'Intérieur
Soieries de Lyon
Sièges et canapés
Atelier de confection



HENRI GERMAIN

BRUNO VITAL DURAND

11 RUE AUGUSTE-COMTE - 69002 LYON - TÉL. 78.42.69.79

ECOLE DE MUSIQUE DE POLLIONNAY

L'Ecole de Musique organise des cours :

- d'éveil musical
- de solfège enfants et adultes,
- de flûte à bec,
- de flûte traversière,
- de piano, guitare, etc...

D'autres instruments peuvent être envisagés si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Les cours reprendront le 30 septembre.

Pour tous renseignements :

- Marc Bouchard : 78 48 12 78
- Marguerite Cellier : 78 48 10 41

MAISON DE LA RENCONTRE

QUE SE PASSE-T-IL A LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

Beaucoup de choses ...

Exposition des œuvres de Geneviève Dumont.

Nul n'est prophète en son pays ! Ce proverbe s'est révélé juste car nous disions l'avoir connue...

En fait, nous avons découvert Geneviève Dumont en préparant cette exposition. Son angoisse, sa souffrance nous ont frappés, comme elles ont frappé les visiteurs. Amateurs ou pas, les reflets de son monde ne nous ont pas laissés indifférents.

Le déménagement.

Vous avez vu comme tout le monde que la Maison Rivoire est en plein chantier de réhabilitation. Pour se faire, la Maison de la Rencontre, a dû quelque peu s'égarer dans les différents locaux communaux, en fonction de leurs équipements. Lors du déménagement, l'aide des employés municipaux et de leur véhicule fut très appréciée.

Organisation de la période transitoire.

Pendant la durée des travaux, les Dimanches-Café auront lieu à la salle des associations. Les séances d'initiation à l'anglais se tiendront quant à elles à la salle Jourdan plus disponible en journée.

Les horaires d'utilisation des deux salles seront inscrits à l'avance sur les calendriers réservés à cet effet.

La Maison de la Rencontre s'excuse par avance de la gêne qu'elle pourrait occasionner aux autres associations et sociétés en monopolisant certains locaux, mais ceci ne durera qu'un temps au terme duquel elle vous recevra à nouveau dans ses murs au décor renouvelé.

Session d'initiation à l'anglais 1991-1992.

Celle-ci a déjà repris pour les adultes.

En ce qui concerne le soutien aux adolescents, celui-ci pourra être organisé au cours de la deuxième quinzaine d'octobre en fonction des demandes.

Contactez A. Marignier au 78 48 13 75 ou J. Chavand au 78 48 10 89.

Assemblée générale.

La Maison de la Rencontre tiendra son assemblée générale le dimanche 17 novembre à 11h à la salle des associations.

Venez toutes et tous, parler des activités et ceci ne nous empêchera pas de boire le café.

Syndicat intercommunal pour la protection sociale de la personne âgée des cantons de Tassin et Vaugneray

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGÉES
DU SAMEDI 19 AU SAMEDI 26 OCTOBRE 1991

● **Samedi 19 octobre - 14h30 - salle des fêtes - Brindas "Au Pays du Soleil"** - opérette du Vincent Scotto - entrée libre réservée aux retraités des 2 cantons - transport en car gratuit.

● **Lundi 21 octobre - 14h30 - salle des fêtes - Craponne Du bon ou du mauvais usage des médicaments** - sketches et débat.

● **Mardi 22 octobre - la journée - Résidence Chantegrillet - Francheville**

Journée peinture - exposition - Présentation de l'Atelier de Peinture.

● **Mardi 22 octobre Départ 14h30 - Résidence St Exupéry - Craponne**

Visite du musée de la Poupée - Domaine de Lacroix-Laval - Marcy l'Etoile.

● **Mardi 22 octobre au samedi 26 octobre - Salle des Erables - Charbonnières**

Exposition d'œuvres d'art réalisées par les retraités de Charbonnières.

Historique de la TSF.

● **Mercredi 23 octobre - 11h - Résidence Beauséjour**

Remise officielle d'une fresque réalisée par les personnes âgées.

Exposition de modelage.

● **Mercredi 23 octobre - 15h - Résidence St Exupéry - Craponne**

Loto gratuit.

● **Judi 24 octobre 14h30 - salle des Genetières - Tassin "Plaisir d'Amour"** - Gandoises et gognandises - spectacle lyonnais.

● **Vendredi 25 octobre - 15h Résidence St Exupéry - Craponne**

Testaments et héritages - Conférence - débat.

Pour les inscriptions s'adresser à : Mme Pourcenaux, présidente du Club du Tilleul - Tél. 78 36 40 77 ou en

mairie de Pollionnay avant le 10 octobre.

Le responsable aux affaires sociales
Roger Deroux

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Les Horaires :

- Mercredi
- Samedi
- Dimanche

de 10h à 12h

Notre fond de livres s'est enrichi de dictionnaires et documentaires enfants, adultes, grâce à une subvention de 7 500 F du Centre National des Arts et des Lettres.

La Vidéothèque prend son allure de croisière ; après avoir observé que le prêt d'une vidéocassette était un peu court (4 jours), nous avons décidé en réunion du comité de gestion, en accord avec la Bibliothèque Centrale de Prêts (le prestataire de service), que le prêt serait porté à 7 jours.

Hors Vidéothèque, le prêt par carte de lecteur passe de 3 à 4 documents (livres, périodiques, cassettes, disques compacts), toujours pour 3 semaines.

L'inscription lecteur de plus de 14 ans reste à 25 francs par an.

L'inscription à la vidéothèque est soumise à l'inscription lecteur à laquelle s'ajoute une participation de 200 F par an au nom des Amis de la Bibliothèque centrale de Prêts donnant accès au prêt d'une vidéocassette pour une durée de 7 jours maximum. Une autre vidéocassette peut être prêtée dès le retour de la vidéocassette empruntée.

Bonne rentrée à tous.

Suzanne Battesti - Roger Beaumont

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association des Familles a repris ses activités depuis le 23 septembre.

Compte-tenu du nouvel aménagement des rythmes scolaires, elle a dû modifier certains horaires.

Voici ce qu'elle vous propose :

- Cours de gymnastique enfants pour 'Les Ecureuils de Pollionnay'.

A la salle municipale, tous les jeudis scolaires de 17h30 à 18h30 pour les enfants de 4 à 8 ans ; tous les lundis scolaires de 17h30 à 18h30 pour les 9 à 12 ans.

Tarifs : 350 F pour un enfant, 650 F pour deux enfants, 900 F pour trois enfants d'une même famille.

Responsable activité :

- Marie-Jo Carret, Tél. 78 48 12 76.

- Cours de tennis de table.

A la salle municipale. Tous les lundis scolaires de 17h30 à 18h30 pour les plus jeunes, tous les mardis scolaires de 17h30 à 18h30 pour les adolescents.

Tarif unique : 450 F pour l'année.

- Cours de gymnastique volontaire mixte pour adultes.

A la salle municipale. Trois possibilités, tous les lundis scolaires de 10h30 à 11h30 ; de 19h à 20h ou de 20h à 21h.

Tarifs annuels pour un cours par semaine : 400, 750 F pour deux adultes d'une même famille.

Responsable activité :

- Andrée Roux, Tél. 78 48 14 30.

- Cours de couture.

Tous les vendredis scolaires de 14h à 16h, à la salle des associations.

Tarif : 750 F pour l'année.

A moins de 7 personnes inscrites, cette activité ne sera pas maintenue.

Si vous êtes intéressée, contactez rapidement Maryse Blanchard, tél. 78 48 15 13.

Toutes ces activités sont payables obligatoirement à l'inscription qui se fait lors du 1^{er} cours. Elles sont réservées aux seules familles adhérentes de l'association. Une seule carte par famille ouvre droit à toutes les activités pour tous les membres de la famille.

Si le règlement est exigé dès l'inscription, celui-ci peut être établi en plusieurs chèques dont l'encaissement sera alors étalé dans le temps.

AUTO-ÉCOLE DE CHARBONNIERES

Gérard CORNU

4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS

Tél. 78.87.17.30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h



Anciens Combattants de Pollionnay Marcy l'Etoile Ste Consorce

Ce 14 septembre 1991, l'excursion annuelle organisée par l'Association des Anciens Combattants de Pollionnay - Marcy l'Etoile - Ste Consorce, a eu pour cadre la région du Vivarais avec ses magnifiques paysages. Par une belle journée ensoleillée, nos voyageurs montèrent dans le car qui les emmena vers Tournon. Sitôt débarqués en gare, ce fut la montée à bord du Mastrou, le petit train à vapeur digne d'un film du Far-West, et qui assure la liaison avec la bourgade de Lamastre, soit 33 km de parcours accidenté, avec ponts, viaducs et tunnels surplombant le site des gorges sauvages du Doux. Pour la plupart d'entre nous, les retrouvailles avec les petits wagons en bois d'antan et leurs portières à l'ancienne rappelaient bien des souvenirs ; la locomotive bien briquée nous prodigua maints coups de sifflets, de belles envolées de fumées et quelques escarbilles pour les yeux trop curieux !

La joie des participants à ce voyage s'amplifia avec la venue de la fanfare bavaroise d'Oelingen : sa vingtaine de musiciens et musiciennes exécutèrent marches et aubades avec entrain, dès le départ et aux haltes suivantes.

En admirant le relief accidenté emprunté par la voie ferrée surplombant le torrent, chacun eut une pensée pour les constructeurs ardéchois qui menèrent ce chantier il y a juste 100 ans, sans les moyens mécaniques dont nous disposons maintenant.

L'aventure nous ayant aiguisé l'estomac, l'accueil à l'Auberge de Boucieu-le-Roi, permit à tous nos voyageurs d'apprécier la qualité du repas copieux qui leur fut servi ; la sonorisation était prête dès le dessert et permit aux danseurs d'exercer leurs talents dans une ambiance amicale.

L'excursion se poursuit en car, procurant toujours un vrai régal pour les yeux, que ce soit dans la campagne du Vivarais ou à la traversée des sites du Rhône Viennois avec ses vestiges historiques, ses vergers et ses vignobles réputés Côte Rotie - St Joseph - Viognier pour ne citer que ceux-là.

Un remerciement unanime fut présenté à notre président et ami Roger Deroux qui émailla les étapes du voyage des souvenirs littéraires laissés par beaucoup d'écrivains et d'artistes dans les lieux traversés.

De savoureuses anecdotes (comme celle de la Pierre qui Vire tous les 100 ans) captivèrent l'attention de chacun.

Une dernière halte près de Chavanay permit aux uns

et aux autres de déguster quelques fruits du terroir et un verre de Côtes du Rhône : quelques paniers furent bien remplis avant de prendre le chemin du retour. Avant leur séparation, les participants félicitèrent le chauffeur du car, qui conduisit avec beaucoup de brio, dans des manœuvres parfois difficiles pour éviter obstacles et imprudents.

Bravo, pour les organisateurs de cette journée !!

Paul EONO

A VOS CALENDRIERS :

19 octobre - 17h30. Réunion de Bureau, Salle des Associations

11 novembre : Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918. Dépôts de gerbe à Pollionnay - Marcy l'Etoile - Sainte-Consorce.

30 novembre : Soirée choucroute - 20h - Salle Municipale. Retrouvailles amicales dans la joie, la bonne humeur, la danse et... la choucroute. Réservez cette soirée avec vos amis.

A l'occasion de la 'soirée choucroute', **une tombola** est organisée. 1^{er} prix : équivalent du poids du gagnant en vins de Côtes du Rhône (limité à 85 kgs).

Les billets sont d'ores et déjà en vente auprès des Anciens Combattants au prix de 10 Frs.

11 janvier 1992 : Assemblée générale - 16 h - Salle des Associations suivie d'un buffet.

UN PEU D'HISTOIRE... SUR LE SERVICE NATIONAL

La Conscription et le Service National en France

Beaucoup de français pensent que le service militaire obligatoire en France date de la Révolution de 1789. C'est faux !

L'illusion vient probablement du mot Conscription, utilisé par la Convention, et apparu dans la première loi sur la conscription du 5 septembre 1798, (19 fructidor an VI), dite loi Jourdan-Delbel, ou plus simplement loi Jourdan.

Cette loi donne naissance aux Conscrits, 'inscrits ensemble' ou 'coinscrits', sur les tableaux de recrutement de l'armée, et aux Classes : tous les français nés la même année forment une classe d'âge.

Cependant le service militaire existait depuis belle lurette. Il apparut avec la première constitution d'un état franc dans ce qui était alors la Gaule et allait devenir la France.

1 - Le service militaire avant la révolution française de 1789.

- **Le BAN.** Après la conquête de la Gaule, Clovis organisa le royaume et notamment sa défense. Il importa d'Outre-Rhin une institution en usage dans les tribus germaniques : le BAN. Cette institution dura, tout au moins dans les textes, pendant 13 siècles, jusqu'à la veille de la révolution. Elle faisait obligation du service armé aux vassaux appelés par leur souverain pour une campagne déterminée.

Après la révélation de ses faiblesses pendant la guerre de cent ans, le Ban fut progressivement abandonné et tomba lentement en désuétude.

Le Ban était l'affaire d'une élite guerrière, la noblesse, dont la fonction essentielle était la défense de la communauté. Avec la décadence de cette noblesse accélérée par les Croisades, montait une nouvelle puissance, celle des Communes. A partir du 12^e siècle, celles-ci prirent progressivement à leur compte la fonction de défense aux côtés de l'Armée Royale.

- Les Milices bourgeoises.

Pour assurer la fonction de défense, les communes créèrent les MILICES BOURGEOISES, encore appelés des VILLES ou COMMUNALES.

Le recrutement des milices était initialement assuré parmi les bourgeois. Il fut progressivement étendu aux artisans, fonctionnaires, voire ouvriers et paysans. Ce faisant, il rencontra une résistance croissante.

A l'origine, les milices bourgeoises servaient, en cas de besoin, dans l'Armée royale. Peu à peu, leur rôle fut limité à la défense de la cité et à sa police interne. Sauf dans certaines villes qui surent conserver à leur milice son recrutement élitiste original, l'institution connut une dégradation croissante en raison de la multiplication des exemptés et des remplaçants payés par les assujettis.

Nous apporterons la suite à ce résumé sur le Service National dans notre prochain numéro de janvier 1992.

SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS



Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais

Comité de Pollionnay

Lors du dernier bulletin municipal de Juillet, nous vous avons informés sur la synthèse des travaux de la CRCL. Cette assemblée constituée des Maires et des Conseillers municipaux des communes de la CRCL regroupait quatre groupes de travail (Habitat, Economie, Agriculture, Tourisme) et devait se prononcer courant Juillet sur le schéma de voiries des Coteaux du Lyonnais proposé par le Conseil général.

Le 24 septembre 1991, date à laquelle est écrit ce document, nous sommes en mesure de vous annoncer que Mr Barriol Conseiller général et Président de la CRCL, organise des élections auprès de toutes les communes concernées. Ce vote sera à bulletin secret et aura lieu le 5 octobre à Soucieu en Jarrest.

Le choix du 5 octobre est capital, et peut modifier l'avenir de notre région. C'est pourquoi nous avons adressé dans chaque commune un courrier à tous les élus afin de leur rappeler notre position, et l'importance de ce vote.

En quoi consiste ce choix ?

A choisir entre deux projets, l'un étant le schéma de voiries regroupant un axe principal Lentilly - Mornant et cinq pénétrantes, (projet du Conseil général) en totale opposition avec le développement souhaité dans notre région (accélération de l'urbanisme, développement anarchique de l'activité économique, destruction de l'activité agricole et atteinte irréversible à l'environnement) sans oublier bien sûr les nuisances directes aux riverains.

L'autre projet proposé par Mr Barriol, semble être une alternative plus mesurée pour nos communes et pour nos problèmes de voiries. Toutefois ce projet est actuellement constitué de quelques documents, et un plan très schématique.

Ce même projet n'exclut pas les pénétrantes proposées par le Conseil général. Notre association, reste donc très vigilante vis à vis de cette nouvelle proposition, qui par son importance et sa complexité, peut peut-être cacher quelques voies nouvelles désagréables.

Il appartient maintenant aux communes de confirmer ces grandes options, en se souvenant que le Président Mercier à la foire aux vins de Taluyers, et Monsieur Trebouet lors de la présentation du projet, ont toujours affirmé que rien ne serait imposé aux communes.

Pour la commune de Pollionnay, notre inquiétude est mineure, car lors de notre dernière rencontre avec Mr Duclos et quelques uns de ses adjoints, Monsieur le Maire nous a affirmé que le Conseil municipal de Pollionnay ne voterait jamais le projet du Conseil général.

Nous ne manquerons pas lors du prochain bulletin municipal de poursuivre notre information, et de vous communiquer le résultat de ce vote.

Le Président
A. TROILI

CARRIERES POCCACHARD SARL PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL : 78 48 13 14



Etablissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

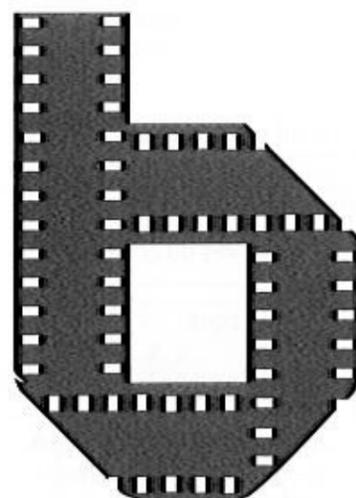
Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. 78.48.15.33

LE PERSONNEL MEDICAL

Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec "astreinte" 7 jours sur 7.

jean-louis bessenay photographe



KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78.57.04.89

103-105, av. Édouard Millaud 69290 craponne

YAMAHA
LYON

Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3 et 5 avenue Jean Jaurès - tél. 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34 rue Chalopin - tél. 78 69 08 62

POLLIONNAY CITE DU CHEVAL



Les 14 et 15 septembre 1991, la S.H.R. Beaujoaise et le Club La Randonnée, organisaient la deuxième édition du **Cross Equestre du Lyonnais**.

Dans ce site magnifique qui s'étend sous le col de la Croix du Ban, plus d'un millier de spectateurs ont vu, sous un ciel d'azur, se dérouler les épreuves auxquelles participaient des cavaliers de niveau national et international venus de toutes régions.

Le Cross, parcours d'obstacles naturels, très bien mis en valeur par le talent de Mr Jean-Claude Janin Thivos fut l'épreuve la plus spectaculaire. Les obstacles impressionnants tel le gué ou le banc panoramique se sont révélés délicats à négocier sous l'œil connaisseur d'un public nombreux. Chaque journée s'est clôturée par une remise de prix richement dotée tel un séjour d'une semaine en Tunisie pour deux personnes remis à Bruno Bouvier, vainqueur de la meilleure épreuve de la version 91 de ce concours.

Cette manifestation a été suivie avec passion et assiduité par Monsieur le Maire de Pollionnay, R. Duclos, et son adjoint H. Larue, qui n'ont pas manqué une épreuve. Merci à la municipalité... merci à tous les sponsors soutenant ces journées. Ambiance cheval, ambiance campagne, ambiance sympathique entretenue tout au long de cette manifestation par Pierre Varillon et toute son équipe de bénévoles, service de restauration exquis assuré par les familles Chaury et Janin Thivos, du beau temps, un spectacle magnifique : nous reviendrons l'année prochaine.

AJH

Voyages GILBERT Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - Air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF

Programme spéciaux pour groupes

COLLEGE JEAN ROSTAND CRAPONNE

Bilan 90-91 des activités scolaires et périscolaires.

● A la fin du cycle '6^e - 5^e' en 3 ans, les premiers résultats sont encourageants.

Sur 20 élèves : 13 admis en 4^e Collège, 5 admis en 4^e Techno.

● En 6^e le soutien méthodologique est apprécié des élèves et des parents.

● Succès également pour le P.A.E. 'L'Adolescence' qui s'est achevé par un spectacle donné à la salle des fêtes de Craponne. Les fables extraits d'Antigone d'Anouilh et le montage de poèmes de Rimbaud entrecoupés de danses furent très applaudis.

● Certaines classes de 3^e visitèrent 'Le Palais de la Découverte' lors du voyage à Paris organisé par les professeurs de sciences.

● L'année scolaire fut également marquée par :

◆ une ouverture vers le monde économique. Jumelage avec la Société Générale en janvier 91.

◆ la mise en place de l'appariement avec un Collège de Wiesbaden (Allemagne) qui doit se signer en 91-92.

◆ (Appariement en relation avec le Jumelage de Craponne-Schlagenbad. Des élèves du Collège allemand habitant Schlagenbad).

● La correspondance entre un Collège de New-York et une classe de 4^e - d'où une exposition très intéressante au C.D.I. suivie d'un repas américain au restaurant scolaire. (L'appariement entre les 2 collèges est envisagé).

●

L'exposition sur :

◆ Le tabac et le tabagisme avec l'intervention d'une infirmière et d'une assistante sociale.

◆ L'Allemagne (voyage des élèves du collège à Wiesbaden).

◆ L'Asie suivie d'un repas asiatique.

● Cette année, le stage de 'Pleine Nature' en Ardèche, toujours programmé la dernière semaine de cours, a dû être reporté au mois de septembre à cause de la date des vacances scolaires (le camping ne pouvant pas recevoir les élèves en juillet). Mais les enfants qui partent du 22 au 28 septembre sont ceux qui normalement seraient partis début juillet.

● 90-91 fut donc une année bien remplie au Collège de Craponne, mais professeurs et élèves font que chaque année nouvelle n'a rien à envier à celle qui la précède.

COLLEGE SAINT-SEBASTIEN

69670 VAUGNERAY

O.G.E.C. Saint-Sébastien

Echos des voyages linguistiques

Angleterre. Nous sommes partis à 19h30 du collège et nous avons voyagé toute la nuit. Nous avons pris le bateau vers 8h. C'était alors les découvertes : Canterbury, Westminster, la Tour de Londres, la Cathédrale Saint Paul, Thames Barrier, Windsor Castle, Hampton Court et Kew Gardens... sans négliger le 'shopping'. Ce voyage était passionnant et j'ai appris beaucoup de choses sur la vie en Angleterre, que je ne soupçonnais pas auparavant (K.R. 4^e).

Espagne. Mercredi, jour de départ, au revoir les parents, et le lendemain, bonjour Madrid et les répartitions dans les familles. Ce fut quatre jours de découverte : le vieux Madrid, le Palais Royal, Tolède, le Prado, l'Escorial... nous garderons un magnifique souvenir de ce voyage qui, de l'avis de tous était beaucoup trop court ! (élèves de 4^e et 3^e).

L'Education Civique... sur le terrain. Le Conseil Régional n'aura plus de secrets pour les élèves de 5^e, en visite à Charbonnières. Projection d'une vidéo : origine, rôle, projets et enjeux de l'assemblée régionale et débat dans la grande salle de délibération.

Echanges avec l'Allemagne. Ce sont 10 élèves de 3^e qui sont partis le 4 juillet en Allemagne (Bonn - Köln) pour 15 jours. La deuxième quinzaine de juillet, ce sont les jeunes allemands qui furent accueillis dans les familles françaises.

Sorties des classes de fin d'année.

- Les 6^e partirent vers le lac de Paladru.

- Les 5^e c'était par groupes soit chez un professeur à

St Symphorien, au plan d'eau pour du canoë, au ranch de Soucieu ou pour les plus courageux marche et vélo.

- Les 4^e : voyage 'Rhône pédagogique'.

Enfin l'année scolaire était couronnée par les excellents résultats au Brevet : **77 reçus sur 86.**

A.S. SAINT-SEBASTIEN

BILAN DE LA SAISON 90/91 - UGSEL

Sept élèves ont été qualifiés pour concourir en Championnats de France.

- **Cross-country** : SEGRE : C. Debiesse - C. Bonnard - C. Aubert.

- **Natation** : LILLE : E. Fournet-Fayard

- **Judo** : LILLE : C. Beauquis

- **Athlétisme** : LILLE et BLOIS : G. Hayoz - A. Claron
G. Hayoz : 2 médailles (argent et bronze).

- 6 titres en Championnats du Rhône en athlétisme.

- 7 titres en Championnats du Lyonnais en athlétisme.

- Demi-finaliste en Championnats du Lyonnais natation : N. Neveux

- Tournoi Saint-Sébastien en tir à l'arc

- 1^o : F. Mazurat

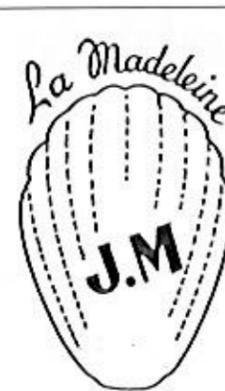
- 2^o : S. Clapier

- 3^o : A. Alphand

- **Escalade** : outre l'entraînement au collège, 2 sorties à Yzeron et Lozanne.

- **Ski** : séjours en mars des classes de 5^e et trois sorties (samedis)

Bravo à tous ces sportifs.



Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES 'PUR BEURRE'
Madeleines - brioches - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.
Anc. Ets MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE - Tél. 78 57 09 47

VENTE AUX PARTICULIERS

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

L'Association des Paralysés de France - 73, rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - organise le **SAMEDI 19 OCTOBRE 1991** son ramassage annuel de textiles usagés, de chaussures (par paires attachées) et de radiographies périmées (les mettre à part des textiles).

Notre commune se fera un devoir en participant à cette manifestation dont la réussite est capitale pour le bon fonctionnement de la Délégation du Rhône au profit des personnes handicapées de notre région.

Nous vous invitons à vider vos placards et à déposer votre collecte dans l'emballage de votre choix à partir du **jeudi 17 au matin 8h, jusqu'au vendredi 18 au soir 18h** dans le dépôt situé ancien local pompier.

Le passage du camion collecteur se faisant le **samedi 19 impérativement**.

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
ET TRAVAUX PUBLICS**
Toitures "Anciennes"

Bouchard - Bazin

"La Poizatière" - 69290 POLLIONNAY

Tél. (Bouchard) 78.48.13.50
Tél. (Bazin) 78.45.84.48

SYNDICAT D'INITIATIVE DE L'OUEST LYONNAIS

(Parc Thermal - Charbonnières les Bains)

Le Syndicat d'Initiative sera désormais ouvert tous les jours du lundi au samedi matin de 10h à 12h, du mardi au vendredi après-midi de 14h à 17h30, **Fermé** le lundi et le mercredi après-midi.

Il se propose de donner toutes les informations touristiques et culturelles concernant les communes de l'Ouest Lyonnais.

Si vous le désirez, nous serions heureux de contribuer à la diffusion de vos informations.

La vocation du Syndicat d'Initiative de l'Ouest Lyonnais réside dans la mise en valeur des attraits de nos communes.

**Si votre publicité
s'était trouvée ici**

**ELLE AURAIT ETE
VUE**

Jacques Poix Communications

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEURS
TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

CRAPONNE 78 44 87 66 Fax 78 44 62 35
68 avenue Edouard Millaud

TASSIN 78 34 89 18 Fax 78 34 88 91
50 avenue Victor Hugo

CREE
COPIE
IMPRIME

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

André DOTTE
142, Montée des Roches
69760 LIMONEST
78 47 52 28

*Madame ou Monsieur le Maire
de Pollionnay,

Madame, Monsieur,

J'ai en charge la constitution d'un dossier devant aboutir à la création dans notre région d'une école internationale de joaillerie. Cette école sera créée sous l'égide d'une Fondation en cours de constitution à l'initiative d'un dirigeant lyonnais. Il est prévu d'accueillir 20 à 25 jeunes personnes handicapées moteurs légers à qui il sera donné une formation de très haut niveau.

Les collectivités locales et régionales qui ont été approchées sont prêtes à aider ce projet.

Je recherche un terrain pour faire construire, ou une demeure à aménager, afin d'installer cette école. Il est indispensable que la construction et le cadre soient très beaux.

Je fais appel à vous afin que vous me fassiez part, le cas échéant, des possibilités d'implantation sur votre commune. Il convient de préciser que l'ouverture de l'école entraînera la création d'emplois sur place.

Je vous remercie de votre attention, et reste à votre disposition pour vous rendre visite s'il y a lieu.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.'

Le Comité des Fêtes compte sur la participation de tous à l'animation organisé au village illuminé, le soir du 8 décembre (gaufres, marrons, vin chaud...).

TRANSPORT - TERRASSEMENT
Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, Allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON
Tél. : 78-59-22-64

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél 78 48 15 73
Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

L.M. MAÇONNERIE

Lucien MARIGNIER

Tél. : 78 48 13 30 Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, ch. de la Bruyère 69760 LIMONEST Tél. 78 35 24 15

GENEVIEVE DUMONT

Un premier contact entre le Maison de la Rencontre et la famille Dumont eut lieu en 1987, lors de l'exposition sur le mariage à Pollionnay, par l'emprunt de mannequins.

C'est à ce moment là que la Maison de la Rencontre découvre l'importance en nombre des sculptures entassées dans le modeste local et l'idée vint alors d'exploiter cette richesse et de faire un jour une exposition.

Pour différentes raisons, cette idée est restée en sommeil...

Foire 1991 à l'horizon, que faire ?

Avec le préinventaire en cours, la Maison de la Rencontre a peu de temps à consacrer à la préparation d'une expo.

En trouver une toute prête ? Oui ?

L'idée d'exposer les sculptures de Geneviève Dumont revient à la surface. Contact est pris avec la famille, touchée par le projet qui germe et le Comité de Foire d'emblée, très coopératif.

Vous connaissez la suite !

QUI ÉTAIT GENEVIEVE DUMONT ?

Deuxième enfant de Maurice Dumont et Micheline Buge, propriétaires d'une maison au village depuis les années environ 35.

La famille Dumont passe régulièrement les étés à Pollionnay.

Née à Lyon en 1943, Geneviève Dumont passe son enfance et son adolescence à Villeurbanne et de nombreux étés à Pollionnay.

Elève des Beaux-Arts, peinture et sculpture sont pour elle intimement liées.

En 1966, elle obtient le Prix Linossier.

Au cours de sa 4^{ème} année d'étude, elle laisse la peinture pour se consacrer à la sculpture, la 3^{ème} dimension est pour elle une révélation ; elle trouve enfin sa vocation.

Dès 1969, elle installe son atelier à Sainte-Consoce.

En 1971, elle obtient le Diplôme National de la Sculpture.

Dès 1974, elle quitte Sainte-Consoce pour Grézieu-la-Varenne.

Sa vie s'organise autour de la sculpture qui devient le centre de son existence : béton, plâtre, résine polyester et bronze n'ont plus de secret pour elle. Sa vie sentimentale tourmentée, sa santé, ses séjours dans les hôpitaux se reflètent dans ses œuvres. Les éclats, les déchirements, tout ce travail sur la matière s'apparente au travail de la souffrance et de la mort qui démantèle et désagrège le corps.

Le destin de Geneviève Dumont fut impitoyable, mais de cette souffrance est née une véritable force créative que l'on retrouve à travers toutes les œuvres publiques qu'elle a laissées : Lyon Part-Dieu, Parc de la Ceriseraie, la Fontaine de Villeurbanne pour laquelle le Grand Prix de la Critique lui est décerné, les sculptures de Meyzieu, Vénissieux, Saint-Etienne, Diémoz, Reims, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Jorioz, et tant d'autres...



A l'exposition sont présentés principalement des résines plus facilement transportables, maquettes de bronzes dont les réalisations définitives, répondant à des commandes, sont placées dans différentes villes, administrations, écoles, lieux culturels, etc... dans la France entière.

Bétons trop lourds, plâtres trop fragiles, ne peuvent être exposés, mais photos et documentation permettaient une approche de la richesse des œuvres qui n'avaient pu être exposées.

La présentation de l'exposition guidée par Mme Vambert conseiller artistique et par la sœur de l'ar-

tiste n'était pas un hasard mais tenait compte de l'ambiance exacte que Geneviève Dumont créait elle-même lors de ses expositions. (fleurs artificielles).

Ce que nous avons ressenti au cours de la journée de dimanche :

Pour beaucoup de visiteurs, notamment de Pollionnay, l'étonnement devant l'importance de l'œuvre jusqu'alors ignorée, la découverte d'un monde de profonde angoisse allant jusqu'au malaise.

Intéressé ou pas, nul n'est resté indifférent.

Boucherie - Charcuterie de campagne

TRAITEUR

Plats cuisinés sur commande

Pierre BILLIET

69280 SAINTE-CONSORCE

Tél. 78.87.08.54

Danielle et Alain Dader
Boulangerie - Viennoiserie
Épicerie

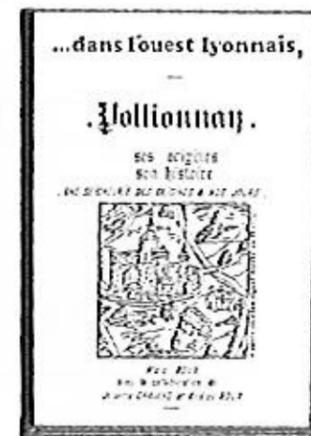
Pains Speciaux

Pâtisseries pour toutes cérémonies, fêtes, mariages, etc...

69290 Pollionnay

Tel. 78 48 11 41

Vous vous intéressez à notre village !
Découvrez ses origines, son histoire.
Une seigneurie et ses seigneurs,
des origines à nos jours



Tabac-Journaux
Mme Badoil
Le Bourg

Les articles devant paraître au prochain bulletin de janvier 92, devront être déposés en Mairie **avant le 14 décembre impérativement.**

Les associations sont priées de bien vouloir nous informer **avant le 18 décembre** des changements de responsables pour 1992.

Merci

La vie prend des couleurs avec le libre service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h. à 19 h. du lundi au samedi
de 9 h. à 12 h. dim. et jrs fériés**



**Libre service
de la plante**

Desbos

**Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél : 78 87 18 58**